

05 avril 2013 – n° 21

130030

CENTRE D'ACTIVITES DE LA PRAIRIE (CAP 6) - TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SEV

Vu l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte,

Vu Cahier des Charges du Traité de Concession, et notamment son article 32,

Considérant que le Concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au Concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Vu le bilan de l'opération CAP 6, arrêté au 31/12/2012, faisant apparaître un équilibre entre le montant des dépenses et celui des recettes, soit 3 238 K € HT

En 2012, le centre d'affaires CAP 6 accueillait 9 structures, employant 37 salariés.

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

- d'APPROUVER le compte-rendu d'activités de la SEV concernant le Centre d'Activités de la Prairie (CAP 6),

- d'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie de ladite opération, révisés à la date du 31/12/2012.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,



Christian PIERRET
Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE
DE SEANCE.
